



PROJET EDUCATIF

ECOLE CHRETIENNE

Selon les besoins du temps, les communautés chrétiennes ont pris, de diverses façons, leurs responsabilités dans l'éducation des jeunes.

Au fondement de l'école chrétienne se trouve l'intuition que la formation de l'homme et l'éveil à la foi chrétienne forment une unité.

Les écoles chrétiennes d'aujourd'hui continuent cette tradition marquée par l'empreinte des divers fondateurs.

LES INTENTIONS DES FONDATEURS

Le Centre d'Enseignement ASBL INSTITUT TECHNIQUE, en sa qualité d'organisateur des établissements "Institut Technique" et "Etablissement d'Enseignement Secondaire Spécial", s'inscrit dans la ligne de l'école chrétienne instituée dans le diocèse de Tournai en vue de collaborer à la promotion sociale et culturelle ainsi qu'à la présentation de la pensée chrétienne et de la foi évangélique dans le contexte général des idées et des pratiques.

Plus particulièrement, il porte attention aux jeunes fragilisés par une succession d'échecs scolaires, vivant également des échecs relationnels, sociaux et affectifs, avec le souci de leur ouvrir de réelles perspectives pour leur avenir tant humain que professionnel.

AU SERVICE DE L'HOMME

Notre école, comme toute école, entend poursuivre les objectifs généraux présents dans le décret du 24 juillet 1997, et notamment :

- Former la personne

Notre enseignement vise à éveiller la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité, qu'elles soient corporelles, intellectuelles, affectives, sociales ou spirituelles, avec le souci d'accueillir le jeune tel qu'il est. Il espère ainsi l'aider à accéder à l'exercice responsable de la liberté.

- Former le citoyen

Nous entendons également former le citoyen de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde dans une société démocratique, fondée sur le respect des droits de l'homme et par conséquent,

consciente des devoirs qui en découlent. Dans cette optique, l'école aura le souci de former à l'esprit critique et positif.

- *Former l'acteur de la vie économique*

Notre établissement aura le souci d'assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société, avec la conviction toujours présente que l'économie doit promouvoir la dignité. DA/FG/207 Mout.3 03 05 19
Le P.O. souligne l'importance pour demain d'une formation adulte continuée.

- *Eveiller à la culture*

Dans un monde qui change, où s'entremêlent convictions et cultures, notre enseignement s'ouvrira à toutes les dimensions de la culture, de la nôtre d'abord (française, humaniste, chrétienne, sous ses aspects multiformes : pensée, art, science, technologie), mais aussi de celles de nos concitoyens du monde.

- *Emancipation de l'homme*

La formation globale de l'homme que nous recherchons, doit être la source, pour tous, d'une émancipation sociale. Notre enseignement, à travers les compétences et les savoirs, par l'ouverture aux cultures de l'humanité, devra viser sans cesse une meilleure compréhension de l'homme et de la société. Il devra, dès lors, développer l'aptitude à se situer et à se prendre en charge librement, dans le respect de la dignité de chacun et d'une solidarité active.

- *Une tâche commune à toute la communauté scolaire*

Ces objectifs sont communs à toute la communauté scolaire : chacun, selon sa responsabilité, concourt au même but : il y apporte ses compétences et respecte les compétences des autres. Si les élèves sont les acteurs de leur propre formation et les parents les premiers éducateurs de leurs enfants, la communauté scolaire a, elle aussi, une mission d'éducation.

Les membres du Pouvoir Organisateur, héritiers des fondateurs de notre établissement, ont la responsabilité particulière du bien commun et doivent en rendre compte à la société. Les directions animent le projet éducatif et le projet pédagogique, les membres du personnel d'enseignement et d'éducation apportent savoir, savoir-faire et savoir-être tant dans la maîtrise des apprentissages et dans la pratique quotidienne de la vie commune. Les membres du personnel administratif et ouvrier contribuent eux aussi au bien-être et à la bonne marche des établissements.

A LA LUMIERE DE L'EVANGILE

- *Service de l'homme et amour de Dieu*

En travaillant au bonheur de l'homme et au bien de la société, notre enseignement travaille à l'avènement du Royaume de Dieu : l'amour de Dieu et l'amour du prochain ont partie liée, ils sont source de libération et d'émancipation pour l'homme.

- *Education aux valeurs*

Notre enseignement, qui a à cœur de promouvoir dans sa démarche éducative toutes les valeurs qui appartiennent au bien commun de l'humanité (respect de l'autre, confiance dans les possibilités de chacun, attention aux démunis, solidarité responsable, attention à la dimension éthique de la vie, intériorité, créativité, ...), veillera à opérer une authentique symbiose entre Evangile et culture humaine.

- Inspiration chrétienne

L'école chrétienne, à laquelle nous appartenons, témoigne de l'événement fondateur toujours actuel. Elle trouve ainsi sa référence essentielle en la personne : la vie, la passion, la Résurrection de Jésus-Christ. Nous croyons que cet événement est capable d'éclairer le sens que chacun cherche à donner à son existence, personnelle et collective, et qu'il offre à chacun la possibilité d'une Vie nouvelle (Jean, X, 10).

- La tâche au concret

Cette tâche s'effectue dans l'activité même d'enseigner de chacun et chacune car là où se construisent les savoirs et les savoir-faire, là se forment l'esprit et le sens de la vie. Le cours de religion contribue grandement à cette même fin, car il questionne la vie et est questionné par elle; dans cette optique également, nos écoles se doivent d'offrir des lieux et des temps de ressourcement, de prière, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage.

- Ouverture et liberté

Nos établissements accueillent volontiers ceux et celles qui se présentent à eux : ils leur feront connaître leur projet. Sans être nécessairement de la même communauté de foi, les élèves et les étudiants seront invités au moins à partager les valeurs mises en œuvre dans la communauté scolaire et à estimer l'inspiration qui y préside, cela dans le plus grand respect de la liberté de conscience. Chacun restera attentif aux questions et aux convictions d'autrui.

- Œuvre de chacun, selon sa situation propre

Les membres du personnel des établissements collaborent loyalement au projet selon la tâche de chacun : ils ont à cœur de faire vivre dans leurs propos, leurs attitudes, leurs modes de relations, l'esprit qui anime ce projet. Si tous ne peuvent partager de l'intérieur les convictions qui l'inspirent, tous les respecteront et accepteront qu'il se développe.

Une équipe pastorale animera le projet chrétien de nos établissements.

VERS UN PROJET D'ETABLISSEMENT

Le pouvoir organisateur pré-qualifié, dans la ligne du projet éducatif ainsi défini, a adhéré au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SeGEC) comme organe de représentation et de coordination. C'est pourquoi, pour mettre en œuvre ce projet éducatif, le pouvoir organisateur adopte le projet pédagogique élaboré par le SeGEC (la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique pour l'enseignement secondaire).

L'ensemble des partenaires de la communauté éducative veillera à concrétiser ce projet éducatif et le projet pédagogique dans un projet d'établissement, selon la population scolaire qu'il accueille, selon son environnement et selon sa spécificité.